

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La section jurassienne de la SIA souffle ses quinze bougies

La section jurassienne de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) célèbre cette année les trois lustres de son existence. C'est en effet le 2 février 1976 qu'elle s'est constituée à Moutier, après que l'assemblée des délégués de la SIA eut approuvé sa constitution et ses statuts le 28 novembre 1975. C'était hier...

Pourtant, inexorablement le temps passe et avec lui les souvenirs s'estompent. De nouveaux membres sont venus grossir nos rangs et ils ignorent pour la plupart la genèse de notre section. Il n'est donc pas inutile de la rappeler à l'occasion de cet anniversaire.

La Transjurane a sans conteste servi de catalyseur à la fondation de la section jurassienne. C'est en effet dans la perspective de la réalisation de cet ouvrage d'intérêt majeur pour le Jura que les ingénieurs civils SIA et/ou diplômés des bureaux privés qui y étaient domiciliés ont constitué l'« Association jurassienne des ingénieurs civils » (AJIC) inscrite au Registre du commerce.

L'AJIC a contribué activement à la mise sur pied en 1973 du Comité d'action Pro Transjurane, puis en 1974 à la constitution de la commission technique rattachée à ce comité d'action. En particulier, la démarche pluridisciplinaire décidée par la commission technique nécessitant la collaboration d'architectes, de géologues, de géomètres, d'ingénieurs agronomes, civils, forestiers et ruraux, etc., incita l'AJIC, après consultation des intéressés potentiels, à entreprendre sans délai les démarches nécessaires en vue de la constitution d'une section jurassienne au sein de la SIA.

Les arguments avancés pour justifier cette création furent les suivants :

- les ingénieurs universitaires du Jura sont très dispersés, en raison de la topographie et de l'absence de centres importants; cette caractéristique n'est pas défavorable en soi : elle milite en faveur d'un organisme de concertation et d'échange au niveau de l'ensemble du Jura ;
- la section jurassienne de la SIA pourrait assumer une tâche essentielle de coordination et d'organisation en matière de formation continue des apprentis, des collaborateurs et des membres de la SIA de cette région, en collaboration avec toutes les structures fonctionnant actuellement dans ce but ;
- la section jurassienne de la SIA pourrait être le lieu de rencontres professionnelles, sources d'échanges profitables, au gré des événements et à partir de thèmes formulés par ses membres.

En tant qu'association de professionnels responsables, la section jurassienne, constituée durant la période plébiscitaire d'autodétermination qui a abouti à la création du nouveau canton, n'a connu aucun conflit politique, chacun sachant faire la différence entre les activités liées à la profes-

sion et ses convictions politiques. Recouvrant d'une part le Jura sud bernois et d'autre part le canton du Jura, une application particulière des statuts, non codifiée mais confirmée par l'usage, tient compte de cette particularité. Elle a été introduite par le premier comité et a été adoptée tacitement par les comités suivants. Elle veut, à l'instar des clubs de service, que le président n'accomplisse qu'une période d'élection, soit deux années, à la tête de la section. Confier pour deux ans la présidence de la section alternativement à un ressortissant de l'une puis de l'autre des deux régions politiques constituant son territoire de recrutement, c'est non seulement témoigner de la volonté d'un partage équitable des responsabilités, mais aussi permettre, par rotation selon les effectifs, l'accès périodique à la présidence de tous les groupes de profession constituant la section, ce qui a incontestablement un effet dynamisant.

Depuis sa constitution, la section jurassienne de la SIA s'est développée de manière réjouissante. Elle s'est structurée en groupes spécialisés qui ont des activités propres à leur profession, particulièrement dans le domaine de la formation des apprentis et de la formation continue.

Les réunions plénières sont toujours enrichissantes. Elles permettent de mieux se connaître, favorisent les contacts et, partant, les démarches interdisciplinaires sans lesquelles des réalisations bien intégrées dans l'environnement ne sont plus pensables. Ici également, la Transjurane a agi comme un catalyseur.

En tant que premier président de la section, je suis en mesure d'apprécier rétrospectivement le chemin parcouru par la section jurassienne de la SIA depuis sa naissance : le cloisonnement entre les groupes professionnels qui la constituent s'est effondré et le dialogue interdisciplinaire s'est institutionnalisé. A la concurrence sauvage, voire parfois déloyale, entre collègues de la même profession se sont généralement substituées, en application des règles de l'éthique professionnelle, la confraternité, la considération réciproque, la collaboration, voire l'association. Cela est de bon augure pour préparer l'avenir dans la perspective de l'espace économique européen.

Que la section jurassienne de la SIA continue à œuvrer sur sa lancée avec le même dynamisme et le même enthousiasme en resserrant toujours davantage les liens confraternels qui unissent ses membres, et elle sera certaine d'atteindre à point nommé les objectifs qu'elle s'est fixés. Je lui souhaite bon vent pour l'avenir.

Jean Eckert, ingénieur civil diplômé EPFZ

Ancien ingénieur cantonal du Jura

Premier président de la section jurassienne de la SIA

Chanteclair 35, 2800 Delémont

La section jurassienne de la SIA : un acteur du paysage économique et social de la région

L'histoire en raccourci

700 ans pour la Confédération, 15 ans pour la section jurassienne de la SIA : c'est l'occasion d'évoquer tout d'abord quelques repères historiques de la région.

Lors des invasions celtes (400 ans av. J.-C.), les Rauraques et les Séquanes vinrent s'installer sur le territoire jurassien. Durant l'occupation romaine (dès 58 av. J.-C.), la région, comme l'ensemble de l'Helvétie, constitua un rempart militaire contre les Germains. Dès 400 apr. J.-C., l'invasion des Burgondes, des Alamans et des Francs modifia considérablement les mœurs et les habitudes acquises au temps des Romains, puis saint Imier (612) et saint Germain (640) contribuèrent à la propagation du christianisme. En 1136, fut édifié le couvent de Bellelay tenu par des religieux de l'ordre des Prémontrés.

Après l'éclatement de l'empire de Charlemagne, l'ancien pays des Rauraques et des Séquanes devint partie du second royaume de Bourgogne (de 888 à 1032). En 999, le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, donna à l'évêque de Bâle l'abbaye de Moutier-Grandval et ses dépendances, ainsi que tous les territoires qui dépendaient du chapitre de Saint-Imier. L'Evêché devint ainsi une principauté, rattachée jusqu'en 1792 au Saint Empire romain germanique.

Dès le XIV^e siècle, Berne conclut des traités de combourgeoisie avec La Neuveville (1388) et avec la Prévaute de Moutier-Grandval (1486). L'influence de Berne s'étendit ainsi sur toute la partie sud de l'Evêché. Ce sont les régions appelées *Partie helvétique* de l'Evêché de Bâle, par opposition à la *Partie impériale* située au nord. Lorsque Bâle adopta la Réforme en 1527, le prince-évêque s'installa à Porrentruy qui, sous les différents règnes, connut alors un essor tant culturel qu'économique réjouissant, la vie de la cour ayant une influence certaine sur le développement de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et, partant, sur la construction de bâtiments prestigieux et de voies de communication. L'arrivée en Ajoie des soldats de la Révolution française, le 29 avril 1792,

poussa le prince-évêque à s'enfuir. Les habitants de l'Evêché de Bâle créèrent alors la *République Rauracienne* qui devint en mars 1793 le département français du Mont-Terrible et fut intégré en 1800 au département du Haut-Rhin. Enfin, au Congrès de Vienne (1815), l'ancien Evêché de Bâle fut donné au canton de Berne en compensation de la perte de l'Argovie et du Pays de Vaud.

Certains différends existèrent toujours entre le Nord et le Sud de cette partie du canton de Berne, notamment dans les domaines linguistique et confessionnel. Dans la seconde moitié de ce XX^e siècle et suite à de nombreuses péripéties, une procédure politique, aujourd'hui encore contestée, aboutit ainsi aux votations du 23 juin 1974 et à la création, en 1979, d'un 23^e canton suisse formé des districts de Porrentruy, de Delémont et des Franches-Montagnes. Quant aux districts de Moutier, de Courtelary et de La Neuveville, ils choisirent en 1975 leur maintien dans le canton de Berne. Le septième district jurassien, le Laufon-nais germanophone, rejoindra prochainement le canton voisin de Bâle-Campagne.

Les activités économiques de la région

Les différents domaines d'activité de cette région sont dépeints à grands traits par secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. Dans ce dernier, l'éducation et la formation occupent une place de choix.

Secteur primaire

Dans le secteur primaire, à part les cultures traditionnelles, il faut mentionner la culture assez répandue du tabac qui, ces dernières années, a tendance à diminuer à cause des campagnes anti-tabac qui connaissent un succès certain. Par ailleurs, l'élevage des bovins et celui du cheval dans les Franches-Montagnes, tiennent une part importante. Paysage de haut plateau aux vallées et aux prairies piquées de sapins et bordées de forêts, où paissent des chevaux en liberté, les Franches-Montagnes attirent en été bon nombre de visiteurs des environs et même de

toute la Suisse, phénomène qui fait de cette région la plus touristique du Jura. Le secteur primaire de la région occupe environ 10% de la population active, ce qui est plus élevé que la moyenne suisse (6%).

Secteur secondaire

Dès le milieu du XIX^e siècle, les hivers rudes et longs des Franches-Montagnes ont poussé les paysans à trouver une occupation lucrative à domicile. Ainsi est né un artisanat de petite mécanique fine qui s'est transformé peu à peu en un artisanat horloger et par la suite en une industrie de la mécanique de précision qui s'est répandue dans toutes les vallées de l'arc jurassien. Citons encore dans ce secteur une branche industrielle pratiquement disparue aujourd'hui, mais qui a eu ses heures de gloire : celle du travail des pierres fines pour l'horlogerie. En revanche, de jeunes industries liées aux nouvelles technologies se sont créées ces dernières années : fabrication de pompes à vide, de connecteurs électriques, etc.

Ce secteur secondaire occupe environ 58% de la population active de la région qui nous intéresse (Suisse : 45%).

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est relativement peu développé et n'occupe que 32% de la population active (Suisse : 49%). Mis à part le tourisme, l'essentiel de ses prestations est destiné à la population indigène et aux entreprises de la région. Mais c'est le secteur qui actuellement se montre le plus dynamique et accuse le taux de croissance le plus fort.

L'administration cantonale, les banques et les assurances sont les principales entreprises, si l'on fait abstraction des nombreuses écoles et des institutions de formation technique.

C'est à Porrentruy qu'est situé le lycée qui fut la seule école moyenne supérieure de langue française de la région menant à la maturité avant la création, dans les années cinquante, du gymnase français de Bienne. Les villes de Saint-Imier et Moutier se réservaient la formation technique, vu la proximité des centres de production. Depuis quelques décennies, des écoles de formation professionnelle se sont aussi ouvertes à Delémont et Porrentruy, écoles qui prennent de plus en plus d'essor et qui, par des relations transfrontalières, ont des contacts avec les universités technologiques de la région toute proche de Belfort-Montbéliard. Cette volonté d'ouverture et de formation se traduit également dans le tout nouveau Centre inter-régional de perfectionnement (CIP) inauguré récemment à Tramelan.

Le Jura ne possédant pas d'institution de niveau universitaire, les jeunes gens désirant acquérir une telle formation doivent se déplacer à Neuchâtel, Lausanne, Fribourg ou Genève, voire Zurich, Bâle ou Saint-Gall. Cette migration estudiantine appauvrit la région, certains étudiants préférant rester à l'endroit de leurs études supérieures plutôt que de revenir dans leur région d'origine.

Perspectives

Quel est l'avenir de cette région à cheval sur le canton du Jura et les trois districts francophones du canton de Berne ?

Située à un carrefour des voies de communication européennes auxquelles elle sera reliée par la Transjurane, elle a un avenir communautaire certain. Plusieurs entreprises allemandes l'ont déjà compris et ont ouvert des succursales, que ce soit dans la région de Porrentruy et Delémont ou à Moutier. La restructuration de l'industrie horlogère, après les crises de 1975, 1982 et 1986 est en passe de se terminer. Des entreprises faisant appel à des techniques de pointe s'installent. Malgré un manque de main-d'œuvre qualifiée, toute la région semble promise à un avenir économique rajeunissant.

La section se présente

Les ingénieurs et architectes jurassiens exerçaient déjà leurs activités dans leurs domaines respectifs bien avant de constituer leur section au sein de la SIA. Or, si le projet de la Transjurane a, en son temps, joué un rôle décisif dans la création de la section, d'autres influences notamment historiques et économiques propres à la région y ont aussi largement contribué.

Il y a donc quinze ans que s'est constituée la section jurassienne de la SIA, dont la particularité est d'être «transcantonale» et d'avoir été créée dans le climat politique évoqué précédemment. Cet anniversaire est l'occasion de parler de ses activités et de celles de ses membres, des créations architecturales et des travaux de génie civil de la région et, succinctement, de ceux liés à la construction de la ô combien importante Transjurane (N16). Ce numéro d'*Ingénieurs et architectes suisses* nous ouvre largement ses colonnes.

La vie de la section, animée par un comité de sept membres, se déroule au rythme des activités de ses trois groupes professionnels, à savoir :

- le Groupe des architectes : GA
- le Groupe des ingénieurs civils : GIC
- le Groupe des autres ingénieurs : GAI.

Les activités du GA

Dès la création de la section jurassienne, les architectes ont constitué leur groupe, le GA, qui compte actuel-

lement 23 membres et se charge de traiter les affaires propres à la profession. Il a axé son activité sur trois orientations principales :

- la formation professionnelle des apprentis
- la revendication pour une participation des architectes aux travaux de la Transjurane
- la défense et la promotion de la profession.

La situation particulière de la section, notamment son excentricité et son effectif relativement faible, ont amené le GA à conduire ses actions quasi systématiquement en collaboration avec l'Association professionnelle des architectes jurassiens, l'APAJ, qui regroupe des professionnels issus des Ecoles polytechniques ou techniques, ou inscrits aux Registres fédéraux A et B des architectes. Cette collaboration se réalise de manière d'autant plus naturelle que presque tous les membres du GA sont également membres de l'APAJ.

Formation professionnelle

Dès la création de la République et canton du Jura, la SIA a été le partenaire et le répondant du Service de la formation professionnelle de l'Etat. A l'origine, la commission de formation professionnelle de la SIA était mixte, regroupant ingénieurs et architectes, et s'occupait des apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil. Malgré la bonne volonté de ses membres, cette commission manquait d'efficacité et aujourd'hui, ingénieurs et architectes ont constitué deux commissions indépendantes, chacune responsable de son domaine professionnel. Les architectes ont donc formé un nouvel organisme regroupant des représentants SIA, APAJ et UTS qui est l'unique partenaire des autorités pour l'ensemble de la région jurassienne ainsi que pour la Bienne romande. Ainsi, 1991, l'année du quinzième anniversaire de la section, marque également la naissance et le début d'activité de la nouvelle commission de formation professionnelle.

Participation des architectes aux travaux de la Transjurane

La réalisation de la Transjurane, route nationale reliant Bienne à Boncourt, représente une des œuvres majeures, sinon la principale, pour les métiers de la construction dans le Jura. Cette œuvre a stimulé de façon extraordinaire les professionnels, ingénieurs et architectes, ces derniers ayant, dès l'origine, revendiqué une participation en vue d'apporter leur contribution à la création originale et à la valeur architectonique de cette autoroute.

Dans un premier temps, les architectes ont ainsi tenté de sensibiliser ingénieurs et autorités à propos de la néces-

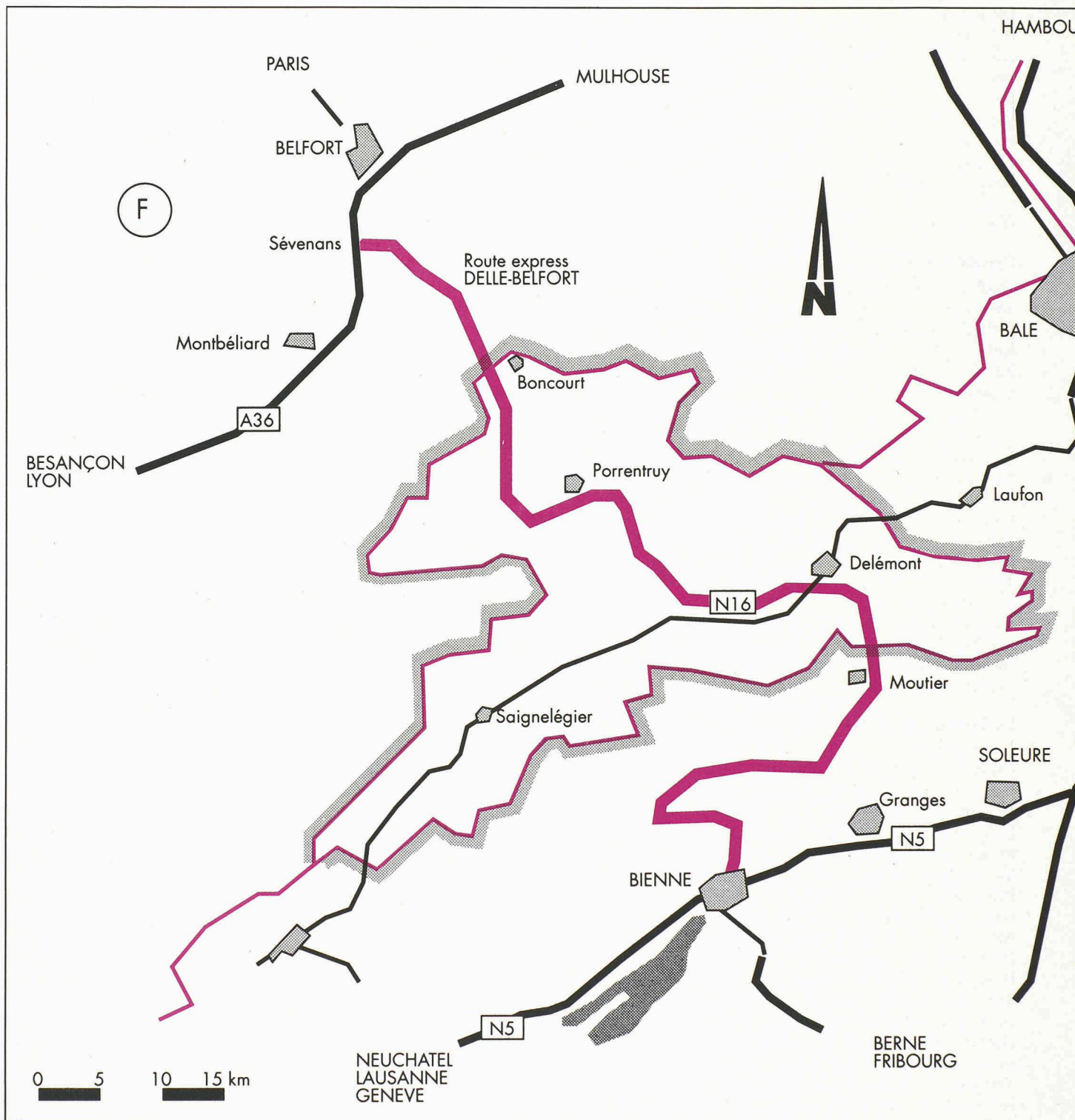
sité et de l'importance de réaliser une œuvre belle, en harmonie avec le paysage jurassien et qui soit originale. Dans le canton du Jura, la démarche a trouvé un écho favorable auprès des autorités politiques et des responsables de la route nationale. Sous l'impulsion du Service des constructions, un concours d'architecture sur les portails des tunnels sous les Rangiers a été mis sur pied et a permis de désigner un architecte responsable pour l'ensemble des ouvrages d'art de la Transjurane. Ce concours fait d'ailleurs l'objet d'un article dans ce cahier. Il faut relever que la tâche de l'architecte, intégré à une équipe interdisciplinaire, n'est pas facile et que les ingénieurs démontrent une réticence prononcée à se voir imposer une «esthétique», ainsi que l'idée de créer des signes d'identification et d'unité sur l'ensemble du parcours. Ils perçoivent mal les qualités architecturales des ouvrages.

Si dans le canton du Jura l'amorce d'une participation est donnée, bien que difficile, dans la partie bernoise la revendication des architectes a pour l'instant fait l'objet d'un intérêt poli mais n'a pas encore abouti de manière concrète. Le GA va reprendre ces démarches et espère persuader bientôt responsables et autorités.

Les activités du GIC

Précisons d'emblée que la construction de la Transjurane représente un immense ballon d'oxygène pour toutes les activités de la SIA et celles du GIC en particulier. Cependant, les articles présentés dans ce cahier par les ingénieurs civils reflètent plutôt la période «prétransjurane».

La N16 n'est en fait abordée, dans ce numéro d'*IAS*, que par deux articles généraux proposés par les offices de ponts et chaussées des cantons de Berne et du Jura. Les problèmes liés à la construction de la N16 sont en effet tellement vastes qu'ils ne peuvent être évoqués dans le cadre volontairement limité de ce numéro consacré aux 15 ans de la section. Cette abondance de matières générera, à n'en pas douter, de nombreux articles dans cette revue au cours des prochaines années. Les ingénieurs civils membres de la section jurassienne de la SIA ont dès sa fondation constitué le groupe le plus nombreux. Les activités des ingénieurs, toujours très variées, vont des projets de construction de bâtiments, de ponts et de routes à ceux d'adduction d'eau (très importants dans l'arc jurassien), d'épuration des eaux et de viabilisation, etc. Chaque ingénieur travaillait jusqu'à ces dernières années de façon très indépendante ; cela est mis en évidence par la diversité des articles présentés dans ce numéro. Le projet de la Transjurane a modifié sen-



La Transjura: une liaison directe entre la France et le Plateau suisse.

siblement les rapports entre les ingénieurs civils dont l'effectif a augmenté au fur et à mesure de l'avancement de ce projet pour atteindre actuellement le nombre de 44 au sein de la section, ceux-ci ayant senti le besoin de se regrouper pour mieux défendre leurs intérêts face à la concurrence extérieure. Leur groupe, le GIC, s'est ainsi constitué et structuré en élaborant des statuts acceptés en automne 1990. Il traite des problèmes spécifiques des ingénieurs en poursuivant les buts visés par la SIA en matière de promotion professionnelle, économique et

sociale, de formation professionnelle et de responsabilité sociale.

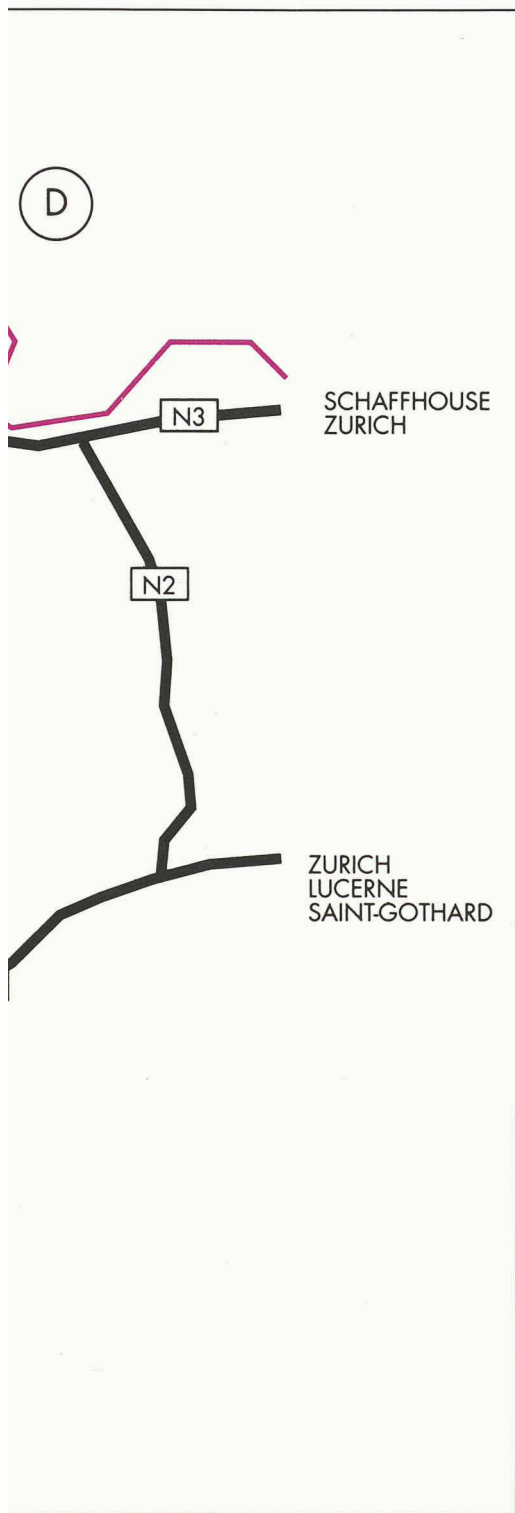
La formation professionnelle occupe actuellement une place prépondérante car il s'agit d'une part, d'élaborer des cours d'introduction destinés aux apprentis et d'autre part, de promouvoir la formation continue de tous les professionnels de la construction au travers de cours de perfectionnement organisés dans le cadre des écoles professionnelles. Une Commission de la formation professionnelle représentant toutes les associations concernées et récemment mise sur pied est char-

gée d'assurer la liaison entre bureaux d'études et écoles professionnelles pour relever le défi imposé par l'adaptation aux nouvelles technologies.

Les activités du GAI

Le troisième groupe selon l'organisation de la section jurassienne de la SIA est le Groupe des autres ingénieurs, formé par tous les «autres» membres de la section qui ne sont donc ni architectes ni ingénieurs civils.

Le GAI comprend actuellement 42 membres, soit : 13 ingénieurs du génie rural et géomètres, 8 géologues, 7 ingé-



nieurs forestiers, 5 ingénieurs agronomes, 5 ingénieurs-mécaniciens, 2 ingénieurs-électriciens et 2 chimistes. Etant donné la diversité des professions qui y sont représentées, le GAI n'est pas structuré à l'image du GA ou du GIC. Son responsable au sein du comité de la section assume plutôt une fonction de coordination. Même si les membres du GAI sont moins directement touchés par le chantier de la Transjurane que les ingénieurs civils, il n'en reste pas moins que celle-ci induit des travaux non négligeables et parfois même importants dans certaines bran-

ches professionnelles, comme celles des géomètres et des géologues, qui ont connu un essor prodigieux depuis une dizaine d'années: l'effectif total de leurs bureaux d'étude a plus que doublé depuis lors!

Mais hormis la Transjurane, d'autres facteurs concourent également à l'élan formidable que l'on vit aujourd'hui. Ainsi, dès qu'il eut acquis sa souveraineté, le jeune canton du Jura a mené un effort de rattrapage considérable en matière d'infrastructures, notamment pour ce qui est des routes, de l'épuration des eaux et des améliorations foncières. Ce dernier domaine est d'ailleurs représenté plus loin dans l'article de Pierre Simonin: *Dix ans d'améliorations foncières dans le Jura*. Ensuite, la prise en compte de plus en plus importante des intérêts de la protection de la nature et de l'environnement pour tous les projets d'une certaine envergure oblige à recourir à des spécialistes (biologistes, ingénieurs du génie rural, ingénieurs de l'environnement) pour dresser des inventaires ou mener les études d'impact exigées par la loi. Enfin, la diversification des industries jurassiennes traditionnelles, l'horlogerie et la machine-outil, et l'évolution rapide des technologies de pointe représentent et représenteront encore à l'avenir un défi permanent à relever par nos confrères des branches de la mécanique et de l'électricité.

Conscient du fait que d'autres contributions spécifiques à la Transjurane paraîtront encore dans les années à venir dans *IAS*, le GAI a choisi de présenter, dans ce numéro d'anniversaire, quelques exemples de réalisations intéressantes sans rapport direct avec l'omniprésente N16: protection contre les chutes de pierres, forages pour la recherche d'eau, améliorations foncières, aménagement de cours d'eau.

Conclusion

Autrement dit, quinze ans de SIA jurassienne ça ne suffit pas et les efforts de développement de notre jeune section valent la peine d'être poursuivis. La future N16 assurera une liaison efficace entre les vallées jurassiennes et les routes nationales du Plateau suisse d'une part, et le rattachement au réseau autoroutier français par la voie expresse de Sévenans depuis la frontière, d'autre part.

Ce trait d'union illustre parfaitement la volonté des membres de la section qui, sortant de leur isolement géographique, se tournent déjà vers l'Europe de demain.

Ce nouveau défi, générateur d'espoirs, devra être relevé en collaboration avec nos partenaires situés aux extrémités de la Transjurane, selon des modalités encore à définir.

Le contenu de ce numéro se veut le reflet de la nécessaire ouverture d'es-

prit des ingénieurs et architectes jurassiens. Ouverture qui est essentielle à une réalisation satisfaisante des projets les plus divers, soumis à des contraintes toujours croissantes.

Ainsi, les pages qui suivent offrent au lecteur un florilège d'articles dont les sujets touchent aux activités variées des membres de la section jurassienne de la SIA. Comme leurs auteurs, ils sont organisés en trois groupes.

Le Comité 1991